

INVITATION
Séances d'information sur la Réforme des Subventions Adeps de l'Action sportive locale

Vous avez connu (ou pas !) les subventions Adeps d'activités sportives sous les noms de « Camp Sportif, Camp Sportif pour handicapés, Programme de Développement Sportif (PDS), Sport pour Tous Promotion, Sport de quartier, Eté Jeunesse, Eté Sport et Mon Club-Mon Ecole » ... autant de réglementations différentes et disparates tant au niveau des montants des subventions alloués, des exigences en termes d'encadrement et d'organisation, que des modalités (type de formulaires, lieu de dépôt) d'introduction des demandes.

Ces divergences dans la réglementation, souvent critiquées par les utilisateurs qui s'y retrouvaient difficilement, rendaient aussi complexe la gestion administrative des subventions.

Dès lors, il est apparu que les différents types d'activités subsidiées devaient être rassemblés dans un texte unique permettant l'inventivité plutôt que dans les nombreux textes actuels qui les confinent dans des réglementations rigides.

Aussi, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a déposé au Parlement un projet de décret portant **LA REFORME DES SUBVENTIONS ADEPS POUR L'ACTION SPORTIVE LOCALE**, avec pour objectif de :

1. simplifier les processus de manière à rendre le subventionnement de l'organisation d'activités sportives plus rapide, plus cohérent, plus compréhensible par les utilisateurs et d'améliorer ainsi le service rendu au public;
2. inciter les acteurs du monde sportif (bénéficiaires) à concevoir, sur le moyen ou le long terme, une *politique* sportive axée sur le développement du sport, plutôt que sous la forme d'une série d'actions ponctuelles, rarement coordonnées. Cette manière d'opérer laissera une place importante à la créativité, à l'innovation et à l'adaptation aux divers objectifs et multiples situations locales.

Le projet de décret qui sera soumis au vote du Parlement dans les prochains jours prévoit une entrée en vigueur de la réforme au 1^{er} janvier 2019.

Aussi, afin que les acteurs du monde sportif local que vous êtes soient informés au mieux du contenu de la réforme et de la nouvelle manière d'introduire vos demandes de subventionnement, l'Administration générale du Sport organise trois séances d'information à votre intention les :

- **7 novembre à Bruxelles**

ULB Campus du Solbosch – Bâtiment S – Auditoire Dupréel
Avenue Jeanne 44
1050 Bruxelles

- **13 novembre à Namur**

Centre Culturel Marcel Hicter – La Marlagne
Chemin des Marronniers 26
5100 Namur

- **23 novembre à Liège (en présence de Monsieur le Ministre Madrane)**

La Boverie
Parc de la Boverie
4020 Liège

Horaire :

- 8h15 : Accueil
- 9h00 : séance d'information – partie 1
- 10h15-10h30 : pause-café
- 10h30 : séance d'information – partie 2
- 11h30 : séance de Questions/Réponses

La séance d'information sera également l'occasion de vous présenter la nouvelle plate-forme informatique pour l'introduction des demandes de subvention et sera suivie d'un échange de questions -réponses.

Nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire au plus tard pour le 30 octobre via le lien <http://www.sport-adepts.be/index.php?id=8213>

Attention le nombre de places est limité.

CONTACT

Sylvie BUFFIN • Administration générale du Sport
Tél. + 32 2 413 37 69 • sylvie.buffin@cfwb.be
Site internet : www.sport-adepts.be